



REGLEMENT DE CONSULTATION

M.A.P.A. 5 /2019

Fourniture de billets d'avion et prestations de services Inde 2020

Identification de l'organisme qui passe le marché : COLLEGE SIMON LUCAS

Adresse : 25 rue du Stade – B.P. 901

97427 ETANG SALE

Objet du marché : Fournitures de billets d'avion et prestations de services en Inde pour 2020

Voir CCTP joint.

DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES : 30 /01/2020 11H00 (heure de Paris)

Caractéristiques principales de la procédure adaptée

Les offres seront transmises exclusivement sur la plateforme de publication de l'AJI : www.aji-france.com

Le dossier de remise d'offre comprendra :

1. Lettre de candidature (DC.1) ;
Un formulaire de « lettre de candidature » (DC1) peut être téléchargé à l'adresse internet suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>
2. Attestation sur l'honneur d'avoir souscrit, au 31 décembre 2014, les déclarations incombant en matière fiscale et sociale ou acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, au sens de l'article 43 du code des marchés publics ; attestation de non-condamnation pour infraction au code du travail ; attestation sur l'honneur du candidat indiquant qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L341-6, L125-1 et L125-3 du code du travail ; la copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s), si le candidat est en redressement judiciaire ;

attestation de régularité au regard des articles L323-1 et, L323-8-2 ou L323 8-5, du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés 5DC.5 ;

Un formulaire de « déclaration du candidat » (DC2) peut être téléchargé à l'adresse internet suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>

3. L'acte d'engagement, le devis détaillé, les prix, les conditions et garanties. L'agence transmettra les documents portant agréments du Ministère du tourisme et habilitations à vendre des voyages à un public scolaire ainsi que l'attestation d'assurance professionnelle à jour.

En cas de groupement, chaque cotraitant remplit un formulaire DC1 et DC2 et fournit toutes les informations demandées.

Le délai de validité des offres initiales est de 10 mois à compter de la date limite de dépôt des offres.

Renseignements complémentaires :

Les demandes doivent être adressées aux personnes suivantes :

JORON David (renseignements administratifs)	Téléphone : 06 92 65 48 93 Email : gestion.9740813R@ac-reunion.fr
POTIN Henri (renseignements techniques)	Téléphone : 06 92 64 32 67 Email : henri.potin@ac-reunion.fr

Caractéristiques principales du choix de l'offre

Le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse se fonde sur 2 critères : le prix et les qualités des prestations de services.

Les critères de choix sont pondérés selon le barème suivant :

1. Prix (60 points)

Le prix de l'offre est noté sur la base de la formule suivante :

Offre de prix la plus basse / prix de l'offre considérée x 60 = nombre de points

2. Qualités des prestations de service : (40 points)

Contenu, qualités des prestations pour les élèves, pour les accompagnateurs. Contenu et qualité des services, conditions et modalités d'annulation, de règlement, d'assurances.

Le Collège Simon Lucas se réserve le droit de ne pas donner suite à la consultation :

- En l'absence d'offre remise
- Si les offres remises se révèlent

- * irrégulières
- * inappropriées
- * inacceptables

- Pour des motifs d'intérêt général

Le collège en avise alors tous les candidats.

A l'Etang Salé, le 19 décembre 2019

La Principale,

M. SUBRERO